

ALGÉRIE-MAROC, LE CHANGEMENT N'EST PAS INTERVENU

HASSANE ZERROUKY *

Lorsque la Tunisie s'embrace, tous les ingrédients pour un changement sont réunis tant en Algérie – émeutes sociales, crise politique au sommet de l'État – qu'au Maroc. Pourtant ces pays resteront à l'écart du vent de contestation soufflant sur les pays arabes.

Fort habilement, Bouteflika saura, en utilisant les abondantes ressources de l'État, découpler la demande sociale de la demande politique de changement et jouer des divisions politiques de l'opposition et sur le fait que le pays sortait de dix années de violences terroristes.

Au Maroc, le Palais, face au vent de révolte, met en place une réforme constitutionnelle qu'il fait adopter avec un score de 98 % et les élections législatives consacreront l'emprise des islamistes auxquels sera attribué le poste de Premier ministre, l'essentiel du pouvoir restant entre les mains du roi. Dans les deux pays, le changement démocratique reste un enjeu d'actualité.

« **S**ystème dégage » scandaient le 12 février quelque quatre mille personnes à Alger et Oran. « Makhzen dégage » lançaient le 20 février des dizaines de milliers de Marocains à Rabat, Casablanca et dans d'autres villes du royaume. Ces deux manifestations illustraient au mieux le fait que l'Algérie et le Maroc, qui ont en commun le statut de « périphérie dominée » (Samir Amin) et d'acteurs dociles de la mondialisation capitaliste, ne pouvaient rester à l'abri de l'onde de choc provoquée par la révolution tunisienne. Celle-ci a surtout montré que les structures politico-institutionnelles encadrant les sociétés arabes ou maghrébines, aussi autoritaires soient-elles, peuvent à tout moment voler en éclats dès lors qu'elles sont confrontées à la montée des revendications populaires. Aussi, afin d'éviter le sort de leur « frère » Ben Ali, les régimes algérien et marocain ont-ils cherché à l'anticiper, n'hésitant

* JOURNALISTE À L'HUMANITÉ

pas à faire de petites entorses à la sacro-sainte rigueur budgétaire néolibérale, en finançant à coups de milliards de dollars la paix sociale, et en promulguant des réformes politiques.

Algérie, pourquoi la révolution tunisienne n'a pas fait école ?

Janvier 2011, l'Algérie s'embrace. Du 4 au 9 janvier, les violences sociales ont touché 24 wilayas (départements) sur les 48 que compte le pays. Elles ont fait 4 morts et plus d'un millier de blessés. Plus de 180 points chauds ont été recensés par les autorités. Édifices publics, dont des établissements scolaires, transports publics, saccagés ou incendiés, concessionnaires automobiles, grandes surfaces, agences bancaires et postales pillées, routes, autoroutes et trafic ferroviaire coupés. Cause apparente de cette explosion de colère, l'augmentation du prix du sucre et de l'huile ! C'est du moins l'explication communément avancée.

Il n'empêche : cette protestation aussi soudaine que violente qui a eu lieu, alors qu'en Tunisie celle ayant débuté le 12 décembre prenait un caractère de masse organisé, et qu'en Égypte régnait au même moment un calme relatif, en a intrigué plus d'un. Contrairement à la Tunisie, il n'y avait ni slogan, ni mot d'ordre précis. Elle n'était pas encadrée, même pas par les islamistes. Ces derniers, pourtant jamais très loin, ont échoué à récupérer la révolte : Ali Benhadj, numéro deux de l'ex-Front islamique du salut (FIS) qui s'était rendu dans le quartier de Bab el Oued (Alger) où, dans les années 1980-1990, ses prêches enflammaient les foules, est rabroué et contraint de rebrousser chemin. Les partis démocrates et progressistes, surpris par l'ampleur de la révolte, dénoncent la répression policière. Si certains d'entre eux, à l'instar du Front des forces socialistes (FFS), croient que « ce n'est pas la faim qui pousse ces jeunes gens dans la rue » mais un « sentiment d'injustice », aucun n'a fait alors le parallèle avec la Tunisie car, à ce moment-là, personne n'imaginait que Ben Ali allait être contraint de quitter le pouvoir et de se réfugier en Arabie Saoudite.

Le calme revient après que le gouvernement d'Ahmed Ouyahia a annulé les augmentations de prix et annoncé une première série de mesures destinées à stabiliser les prix des denrées de base comme la suspension temporaire des taxes à l'importation au profit des importateurs et des distributeurs. Ce qui a fait dire à un certain nombre de commentateurs que ces émeutes avaient été provoquées par les barons de l'économie informelle

qui règnent sur le marché depuis que l'Algérie a libéralisé le commerce extérieur et entrepris une politique graduelle de dérégulation de son économie¹. Et contre quoi le Premier ministre algérien, Ahmed Ouyahia avouait son impuissance, estimant que le combat contre le marché informel de manière frontale peut « déstabiliser le pays »² ! C'est dire !

Un contexte social explosif et...

Le 14 janvier, la nouvelle de la chute de Ben Ali en Tunisie fait l'effet d'un coup de tonnerre en Algérie. L'événement fait la une des médias algériens. Reportages et commentaires sur la situation tunisienne le disputent aux analyses. L'onde de choc de la révolution tunisienne se propage à tout le monde arabe. En Égypte, le pouvoir de Moubarak vacille, la révolte gagne le Yémen, la Jordanie et même les riches émirats d'Oman et du Bahreïn. Tandis qu'au Maroc, *via* les réseaux sociaux, la jeunesse commence à s'organiser. Maillon faible du Maghreb pour certains, l'Algérie suivrait logiquement l'exemple tunisien. Le pouvoir algérien, qui venait de faire face à une explosion de colère sociale, se mure dans un silence assourdissant. Et si la rue, qui demeure étrangement calme, ne réagit pas, en dépit de la sympathie qu'elle porte à la révolution tunisienne, certains partis démocrates, des syndicats autonomes, des associations et personnalités de la société civile, croient le moment venu de donner un prolongement politique au climat d'exaspération sociale généralisée existant pour faire tomber le régime. C'est qu'en apparence, le contexte sociopolitique s'y prête.

L'Algérie est dans un processus de révoltes sociales qui dure depuis 2001. Un rapport de la gendarmerie algérienne a recensé 10 500 émeutes, grèves et mouvements sociaux en tout genre pour la seule année 2010. Si les émeutes, bien plus nombreuses que les grèves, ne paraissent pas inquiéter outre mesure le pouvoir politique, parce qu'il s'agit de colère brutale, d'un mouvement sans tête, en revanche, le mouvement social, qui gagne en intensité, animé par les syndicats autonomes apparus sur la

¹ Selon de nombreuses études, les réseaux informels contrôlent près de 40 % du marché de la distribution estimé entre 2 et 5 milliards d'euros. L'inondation du marché algérien par des produits manufacturés importés s'est traduit par la fermeture de 3475 PME pour la seule année 2008 (in *El Watan* du 22 avril 2009).

² Cité par *TSA*, journal en ligne du 31 mars 2010.

scène sociale durant les années 1990, le préoccupe fortement. De plus en plus visibles sur le terrain – on en compte 58 dont l'un, le Snapap, revendique 382 000 adhérents –, contraints de se battre sur deux fronts – celui des revendications et celui du droit syndical –, ils sont implantés dans la fonction publique, la douane, le personnel hospitalier et paramédical, l'enseignement secondaire et universitaire, et depuis peu, ils commencent à se structurer dans le secteur industriel en dépit de la forte opposition des autorités et de l'UGTA, la centrale syndicale, remarquable au demeurant par son absence dans les luttes sociales.

Et loin de marquer une pause, la contestation sociale s'est poursuivie en 2011, prenant un caractère plus structuré et plus revendicatif. Selon le journal *El Watan* citant des sources de la direction générale de la police algérienne (DGSN), 520 marches, *sit-in*, rassemblements ont été recensés pour le seul mois de mars 2011, soit une moyenne de 2,3 manifestations par jour³. Salaires, précarité, chômage, logement, dégradation des services publics, accès à l'eau potable et au gaz naturel, corruption des élus locaux sont les principaux ressorts de ce mécontentement social que le pouvoir peine à endiguer.

Pourtant, contrairement à ses voisins maghrébins ou à l'Égypte, l'Algérie ne manque pas d'argent. Grâce à une conjoncture pétrolière exceptionnelle, qui semble s'installer dans la durée, du moins sur le moyen terme, le pays baigne dans l'opulence financière. Il dispose de plus de 200 milliards de dollars de réserves de change et la dette extérieure a été apurée. Des faits que le pouvoir politique présente comme un signe de bonne santé économique et financière, allant jusqu'à promettre de régler les problèmes – travail, logement, pouvoir d'achat – auxquels est confrontée une majorité d'Algériens. Or, faute d'une politique de développement fondée sur des investissements créateurs d'emplois durables, il n'est pas en mesure de tenir ses promesses de réalisation de 2 millions de logements et, surtout, de créer 3 millions d'emplois d'ici fin 2014. Selon le PNUD, des taux de croissance de 2,1 % en 2009 et de 3,7 % en 2010 ne permettront pas de créer les 3 millions d'emplois ciblés sur la période 2009-2014. Pour réduire le chômage, officiellement de 10 %, et absorber la demande additionnelle, il faudrait un taux de croissance de 7 %, assure l'institution onusienne, d'autant que la population en âge de travailler s'accroît de 3,4 % par an⁴. Précisons en outre

³ *El Watan* du 12 mai 2010.

⁴ *El Khabar* du 7 janvier 2010.

le nombre élevé de diplômés universitaires – 232 000 à fin 2009 – à la recherche d'un premier emploi ⁵.

Quant aux inégalités sociales, elles n'ont cessé de se creuser durant ces dix dernières années, tandis que la corruption et la prédation ont atteint des proportions inquiétantes menaçant le devenir de l'économie algérienne. Deux cas en donnent une idée. L'ancien ministre de la Communication, Abdelaziz Rehabi, a estimé à 25 milliards de dollars le préjudice causé à l'économie par « les scandales financiers connus » : groupe Khalifa, Banque nationale d'Algérie, la banque privée BCIA, BRC (Brown and Root Condor, filiale de Halliburton) ⁶ ! À quoi il faut ajouter, en 2010, le scandale de Sonatrach, 10^e compagnie pétrolière mondiale ou celui du marché de l'autoroute est-ouest ⁷. Et d'après une étude publiée par la presse, les avoirs des nouveaux riches algériens dans les banques occidentales sont estimés à plus de 40 milliards de dollars. En comparaison, 70 % des salariés algériens ont un revenu équivalent à 200 euros par mois. Et près de 40 % de la population algérienne vit en dessous du seuil minimum de 350 euros par mois.

...un climat politique délétère

À l'arrière-plan de ce tableau bien sombre attestant d'une réelle dégradation sociale, une situation politique délétère. Quelque temps avant la révolution tunisienne, la maladie du président Bouteflika et son relatif effacement sur la scène politique, au point où le Conseil des ministres ne se tenait que si la santé du chef de l'État le permettait, alimentaient les rumeurs et nourrissaient toutes les ambitions de succession. Derrière la crainte réelle ou feinte qu'il n'aille pas au terme de son mandat qui prend fin en mars 2014 se profilait, sur fond d'une sourde lutte au sein du pouvoir, une succession de type dynastique avec pour objectif de sauver le système politique en lui conférant une nouvelle légitimité et de préserver ainsi les avantages acquis des différents clans du régime. À l'instar de Seif el Islam en Libye, de Gamal Moubarak en Égypte, Ahmed Abdallah Saleh au Yémen,

⁵ *El Khabar* du 7 janvier 2010.

⁶ Abdelaziz Rehabi, « Révision de la Constitution : ce que je sais, ce que je crains » in *El Watan* du 17 janvier 2008.

⁷ Dix cadres dirigeants, dont le PDG Mohamed Meziane, accusés de malversations sur des marchés de plusieurs milliards de dollars, ont été écroués.

qui s'apprêtaient à succéder à leur père, croyant dur comme fer être les nouveaux leaders de régimes politiques rajeunis et renoués, plus fréquentables aux yeux de l'Occident capitaliste, aux côtés d'autres dirigeants arabes, jeunes aussi, comme Bachar al Assad en Syrie et Mohamed VI au Maroc, Saïd Bouteflika, frère et conseiller du chef de l'État, se préparait à assurer la relève familiale. Ces « enfants de » étaient parvenus à la conclusion que les discours et les anciennes structures d'encadrement et de direction politique avaient fait leur temps. Leur but, s'appuyer sur la « société civile », – ils avaient commencé à le faire, quitte à la fabriquer à coups de millions de dollars – sur cette nouvelle classe de nouveaux hommes d'affaires jeunes formés aux meilleures écoles occidentales, investissant dans les nouvelles technologies, les fonds d'investissements, tout en préconisant d'intégrer dans leurs rangs cette partie de l'islam politique dite « branchée », à l'image de son mentor, l'Égyptien Amr Khaled, qui a su réconcilier la mosquée et les marchés ⁸. Et ce, avant que l'onde de choc provoquée par la révolution tunisienne, puis la chute de Moubarak, ne vienne donner un coup d'arrêt à leurs ambitions dynastiques.

Concrètement, en Algérie, alors que le FLN, parti dont est issu le chef de l'État et déjà discrédité aux yeux d'une majorité d'Algériens, est miné par une crise interne ayant éclaté publiquement au grand jour, les « Comités de soutien du candidat Bouteflika », créés durant la campagne présidentielle de 2004, tiennent leurs premières assises le 25 novembre 2010 à Laghouat dans le sud algérien, pour créer une nouvelle formation politique, le Rassemblement pour la concorde nationale (RCN). Animés par des proches du chef de l'État, comme Mourad Saci, ex-conseiller à la présidence de la République, Mohamed Rougab, et présidé par Sid-Ahmed Ayachi, le RCN annonce alors que Saïd Bouteflika est leur candidat pour l'élection présidentielle de 2014 ⁹. Ce dernier aurait accepté à la condition de récolter deux millions de signatures ¹⁰ ! La nouvelle base sociopolitique

⁸ Amr Khaled, jeune prédicateur égyptien, prône un islamisme ouvert, moderne, sans tabou, en rupture avec la vision des Frères musulmans qui, à ses yeux, sont déconnectés de l'évolution du monde.

⁹ *Quotidien d'Oran* du 30 novembre 2011.

¹⁰ Journal cité. Selon *El Watan*, le *Soir d'Algérie*, *Algérie News*, et *El khabar*, qui faisaient également état de la probabilité que Saïd Bouteflika succède à son frère à la tête de l'État, le chef de l'État soutenait en sous-main cette succession familiale.

sur laquelle ce parti comptait s'appuyer excluait le FLN et le RND (Rassemblement national démocratique) du Premier ministre Ahmed Ouyahia, membres de l'alliance présidentielle qui gouverne le pays, car discrédités et peu crédibles à leurs yeux. En revanche, le RCN comptait ratisser large en intégrant tout ou partie de la base islamiste, quitte à lui concéder de nouveaux espaces politico-religieux. « Nous serons tous derrière lui (Saïd Bouteflika, NDLR) » déclarait, sûr de lui, Sid-Ahmed Ayachi à *Algérie News* du 21 décembre 2010, cinq jours après l'immolation de Mohamed Bouazizi en Tunisie, sans se douter un instant de la portée du sacrifice du jeune Tunisien à l'échelle du monde arabe et maghrébin !

Enfin, autre paramètre et non des moindres, pour compléter ce tableau sociopolitique, l'abstention massive aux élections législatives et locales – un taux de participation de 37 % – attestant à la fois d'une défiance d'une majorité d'Algériens à l'égard du système politique, et de la non-représentativité des institutions élues ¹¹ !

À l'évidence, tous les ingrédients pour un changement politique – émeutes sociales, mouvements sociaux, crise politique au sommet de l'État – sont réunis. Pourtant, l'Algérie paraît rester à l'écart du vent de protestation soufflant sur les pays arabes.

La place du 1^{er}-Mai d'Alger ne sera pas la place Tahrir du Caire

Au risque de bousculer certaines analyses, le pouvoir algérien n'a à aucun moment donné l'image d'un pouvoir politique aux abois. Certes, quand la révolte a grondé en janvier dernier et quand une partie de l'opposition démocrate a cherché à donner un prolongement politique à la révolte des jeunes, il a paru inquiet, donnant quelques signes de nervosité, allant jusqu'à déployer un important dispositif sécuritaire, principalement à Alger, afin de parer à toute éventualité. Mais il s'est vite ressaisi – on en verra les raisons par la suite – déminant le terrain en achetant la paix sociale à coups de milliards de dollars. Le temps, suffisant sans doute à ses yeux, d'engager des réformes politiques destinées au fond à un simple « relookage » du système. Ses différents représentants, le secrétaire général du FLN, Abdelaziz Belkhadem, qui a admis que l'Algérie n'était pas à l'abri des soubresauts agitant les pays arabes, et le Premier ministre et chef du RND, Ahmed

¹¹ Voir Hassane Zerrouky in *Le Matin* en ligne du 17 octobre 2007.

Ouyahia, ont fini, après moult hésitations, par convenir que les situations tunisienne et égyptienne avaient changé la donne. Plus généralement, le pouvoir algérien, toutes tendances confondues, a réalisé qu'une page venait d'être tournée. En témoignent le gel des avoirs du clan Ben Ali et de celui de Kadhafi en Algérie. Pression américaine aidant, car Washington, contrairement à Paris, veut garder la main sur les processus en cours, il s'est résigné à engager des réformes politiques, reconnaissant, sans l'avouer, que le système actuel était à bout de souffle et qu'il avait besoin d'un « lifting ».

L'entrée en lice d'une partie des forces démocrates et d'associations et de personnalités de la société civile, le débat public dans la presse, y compris, une fois n'est pas coutume, dans les médias étatiques, sur le tournant provoqué par la chute de Ben Ali et d'Hosni Moubarak, ne sont pas sans rapport avec cette tentative du président Bouteflika d'initier des réformes par le haut. Qui plus est, il ne pouvait ignorer que les Algériens, via surtout les télé satellitaires arabes, suivaient ce qui se passait dans le monde arabe, et qu'ils souhaitaient que les choses s'améliorent en Algérie !

Les changements intervenus en Tunisie, les actes d'immolations qui se multiplient en Algérie (plus d'une dizaine au cours du seul mois de janvier) sonnent le réveil des forces démocratiques et de la société civile qui estimaient que les conditions objectives étaient réunies pour un changement radical pour peu qu'elles taisent leurs divergences et unissent leurs forces. Le 22 janvier, le RCD tente une marche dans la capitale algérienne, très vite empêchée par la police. Au même moment, à la Maison des syndicats, siège des syndicats autonomes, dans la banlieue d'Alger, plusieurs associations civiles et d'étudiants, des personnalités et des partis de gauche, créent la Coordination nationale pour le changement et la démocratie (CNCD) présidée par l'avocat et ancien président de la Ligue de défense des droits de l'homme (LDDH), Ali Yahia Abdenour, et appellent à une marche pour le 12 février afin d'exiger, à l'instar des Tunisiens, le « départ du système ».

Le 2 février, prenant les devants, le président Bouteflika annonce la levée de l'état d'urgence en vigueur depuis 1992, le droit de manifester sauf à Alger, et des mesures sociales – aides au logement, extension de la subvention des prix à d'autres denrées de base. Il ordonne aux entreprises publiques déjà en sureffectif, l'embauche de diplômés universitaires chômeurs dont les salaires seront pris en charge par l'État et des aides pour les jeunes chômeurs non diplômés, des prêts à 0 % pour

les jeunes, des investissements d'infrastructure, le tout pour un montant de 20 milliards de dollars ! Les salaires des professeurs d'université sont quadruplés, passant de 50 000 à 200 000 dinars (2 000 euros), des augmentations de salaires, longtemps refusées au nom de la rigueur budgétaire, sont décidées en faveur des fonctionnaires et d'autres catégories de salariés. En parallèle, il annonce des réformes politiques. Le but étant de découpler la demande sociale de la demande politique de changement.

Le vendredi 11 février, veille de la marche d'Alger, Hosni Moubarak quitte le pouvoir en Égypte. Un fait qui encourage la CNCND à maintenir sa marche, en dépit de son interdiction par la préfecture d'Alger et de l'appel des mosquées mobilisées par les autorités mettant en garde les Algériens contre un « retour aux années du terrorisme »¹². Des partis comme le FFS (Front des forces socialistes) ne s'associent pas à cet appel et s'en désolidarisent. Plusieurs milliers de policiers sont mobilisés et déployés dans la capitale algérienne pour empêcher une marche qui va néanmoins rassembler plus de 4 000 personnes place du 1^{er}-Mai et dont l'opposition escomptait faire l'équivalent de la place Tahrir du Caire.

Forte de ce succès relatif, la CNCND organise une seconde manifestation le 19 février. Moins de 3 000 personnes répondent à l'appel. À Oran, Annaba et Constantine, à peine quelques centaines de personnes sont sorties dans les rues. Et très vite les démons de la division refont surface. La CNCND implose : la LADDH (Ligue de défense des droits de l'homme), les syndicats autonomes et d'autres associations et personnalités quittent l'organisation, estimant que les conditions ne sont pas réunies pour un changement de système et qu'il faut réfléchir à d'autres modes d'action. Le pouvoir et leurs détracteurs dans le camp démocratique applaudissent. Réduite à deux formations politiques – le RCD et le PLD (Parti pour la laïcité et la démocratie issu de la mouvance communiste) et à quelques associations de jeunes et de femmes – la CNCND continue d'organiser chaque samedi un rassemblement place du 1^{er} Mai qui ne mobilise que quelques dizaines de personnes, avant d'annoncer après cinq mois d'activité, la suspension des rassemblements et de réfléchir à d'autres modalités d'action¹³.

À vrai dire, la division des forces démocrates et progressistes qui remonte aux années noires du terrorisme islamiste, division

¹² *El Khabar* du 12 février.

¹³ La presse algérienne du 25 juin 2011.

qui les a décrédibilisées aux yeux d'une majorité d'Algériens, adossée à leur faible ancrage dans la société algérienne, a joué en faveur du pouvoir politique¹⁴. Ce dernier a su également jouer sur d'autres paramètres qui distinguent l'Algérie de la Tunisie et du Maroc : le fait, par exemple, que le pays sorte exsangue de dix ans de violence terroriste – plus de 100 000 morts, des destructions estimées à 20 milliards de dollars, l'exil de centaines de milliers d'Algériens, notamment les élites, vers l'Europe et l'Amérique du Nord, principalement le Canada - explique sans doute cette peur d'une majorité d'Algériens de s'engager dans la bataille politique. Ensuite, en dépit d'une politique de normalisation autoritaire de l'État et de la société, entreprise par le gouvernement d'Abdelaziz Bouteflika depuis son arrivée au pouvoir, des tentatives de mise au pas des syndicats autonomes et de la presse, les Algériens n'ont pas le sentiment de vivre dans une dictature. Contrairement à la Tunisie, la presse y est relativement libre, les grèves ne sont pas interdites, et les syndicalistes ne croupissent pas en prison. Qui plus est, il n'y a pas, comme dans la Tunisie de Ben Ali, de prisonniers politiques sauf si l'on considère que les djihadistes condamnés pour terrorisme en sont !

Un processus de réformes politiques par le haut

Face à une opposition qui peine donc à mobiliser, le pouvoir politique, qui sait qu'il dispose d'une marge de manœuvre limitée, ne nie pas que les changements intervenus dans le monde arabe ne laissent pas indifférente la société algérienne dans sa diversité sociopolitique. Tout comme il admet que l'Algérie n'est pas tout à fait à l'abri d'une crise semblable à celle qui frappe les pays arabes¹⁵. Il sait que le *statu quo* sociopolitique actuel est intenable et qu'il doit impérativement procéder à des réformes politiques. Mais, il entend garder la main sur ce processus de réformes et le gérer au mieux de ses intérêts. C'est dans ce sens qu'Abdelaziz Bouteflika annonce une révision constitutionnelle et met en place une « instance de consultations sur les réformes politiques » présidée par Abdelkader Bensalah, président du Sénat, boycottée aussitôt par les partis démocrates et certaines personnalités

¹⁴ Le RCD et les ex-communistes ainsi que des associations de la société civile ont soutenu l'arrêt du processus électoral en janvier 1992 privant les islamistes de l'ex-FIS de prendre le pouvoir, tandis que le FFS (socialiste) l'a qualifié de « coup d'État » !

¹⁵ Abdelaziz Belkhadem, secrétaire général du FLN.

politiques qui dénoncent ce simulacre de dialogue ¹⁶. Durant un mois, du 21 mai au 21 juin, cette commission a engagé un dialogue avec des partis, des associations et des personnalités, à l'issue duquel un rapport contenant leurs propositions et avis a été remis au chef de l'État, lequel aura bien sûr le dernier mot. Non sans tenter, maintenant que la parenthèse d'une succession familiale à la Moubarak est désormais close, d'abattre son atout majeur : agiter la menace d'une intégration des radicaux islamistes dans la nouvelle configuration sociopolitique envisagée ¹⁷.

Éviter un scénario à la tunisienne !

Conformément aux engagements du président Bouteflika, le pouvoir promulgue, en janvier 2012, des réformes – lois relatives au régime électoral, aux partis, aux associations, à l'information, à la représentation des femmes aux assemblées élues (33 % des sièges réservés aux femmes) – adoptées par un Parlement dominé par les deux partis au pouvoir, le FLN et le RND du Premier ministre, Ahmed Ouyahia. Leur allié et membre de l'alliance présidentielle, le MSP (Mouvement de la société pour la paix, branche algérienne des Frères musulmans), a voté contre ces textes, basculant opportunément dans l'opposition mais sans demander que ses ministres démissionnent du gouvernement. Le RCD (Rassemblement pour la culture et la démocratie, démocrate) a également voté contre.

La nouvelle loi sur les partis interdit de facto tout retour de l'ex-FIS (Front islamique du salut dissous par la justice en 1992) sur la scène politique en raison de sa responsabilité présumée dans le terrorisme qui a ensanglanté l'Algérie durant les années 1990 ¹⁸. Pour le reste, le verrouillage politique et médiatique en vigueur reste globalement inchangé. Ainsi, en dépit

¹⁶ En plus du RCD, du FFS, du PLD, du PST (Parti socialiste des travailleurs), les anciens Premiers ministres, Mokdad Sidi, Mouloud Hamrouche, les syndicats autonomes, ont décliné l'invitation de la commission.

¹⁷ Selon *Reuters* (15 mai) et *l'AFP* (16 mai 2011), le chef de l'État algérien a négocié avec d'ex-membres fondateurs et dirigeants du FIS, dont Hachemi Sahnouni, la grâce de plus de 4 000 islamistes radicaux de l'ex-GIA (Groupe islamique armé), auteur des massacres de civils en 1996-1999.

¹⁸ De Doha où il réside, pris en charge par le Qatar, l'ex-numéro un du FIS, Abassi Madani, a fustigé une loi qui viole « les conventions

de l'adoption d'une loi sur l'information dépenalisant les délits de presse, des journalistes continuent d'être condamnés par la justice, comme c'est le cas de Fatma-Zohra Amara, journaliste au quotidien *Akher Saa* (deux mois de prison en juin 2012) et de Si Mohamed Mancer du journal *La Nouvelle République*, également condamné à deux mois de prison ¹⁹. Autre exemple, la loi sur les associations qui interdit les rassemblements publics. Et pour ce faire, le pouvoir algérien pouvait compter sur les divisions, qui fracturent la mouvance démocratique et son faible ancrage social, afin de faire avaliser sans crainte ses réformes par une opinion nationale désabusée par la tournure prise par les révoltes arabes, notamment en Tunisie, en Libye et en Syrie. Ce que le président Bouteflika ne manquera pas d'exploiter, appelant les Algériens à ne pas « succomber aux sinistres tromperies et aux comparaisons fallacieuses qui nous ramènent à une période funeste que le peuple algérien a définitivement dépassée », dans une claire allusion aux années 1990 ²⁰ !

Conforté par le soutien de Washington ayant estimé, par la voix d'Hillary Clinton, que les réformes « participent à l'élargissement du champ démocratique », mais aussi par le fait que le FFS (Front des forces socialistes) a décidé de participer aux élections après que le pouvoir lui eut donné des garanties sur une prochaine révision constitutionnelle, le président Bouteflika fixe au 10 mai les élections législatives avec un Parlement élargi, porté de 389 à 462 députés !

Au pas de charge, les autorités agrément 21 nouveaux partis, portant à 44 le nombre de formations politiques devant prendre part au scrutin du 10 mai ²¹. Deux jours avant, à l'occasion de la commémoration du 8 mai 1945, Abdelaziz Bouteflika déclare que la « génération qui a libéré le pays a fait son temps », tandis que son Premier ministre, Ahmed Ouyahia, a choisi de jouer la carte de la peur : « Le 10 mai, soit vous répondez à l'étranger (en

internationales sur les droits politiques et civiques » in *l'Humanité* du 29 décembre 2011.

¹⁹ Le SNJ (Syndicat national des journalistes algériens), qui a dénoncé ces condamnations, ne cesse d'alerter les autorités sur le fait que la loi a supprimé l'emprisonnement des journalistes !

²⁰ Discours prononcé le 24 février 2012 à l'occasion de l'anniversaire de la nationalisation du pétrole.

²¹ Le RCD, mais aussi le MDS (Mouvement démocratique social) et le PLD (Parti de laïcité et la démocratie), deux formations issues de la mouvance communiste, ont appelé au boycott.

votant massivement – NDLR), soit l'étranger brandira la carte de la démocratie pour détruire la république »²².

Pour le pouvoir algérien, ce scrutin a valeur de test. Il faut absolument que la participation franchisse la barre des 40 % pour montrer l'adhésion des Algériens aux réformes politiques, dans un pays où le taux de participation, même gonflé, dépasse rarement les 35 %, et partant, pour éviter le scénario tunisien, à savoir une victoire islamiste, et pérenniser le système politique.

Le raz-de-marée islamiste n'a pas eu lieu

En effet, grisés par les succès électoraux des islamistes en Tunisie, en Égypte et au Maroc, leurs « frères » algériens sont sûrs de rafler la majorité des sièges en jeu. Tout à leur euphorie, l'Alliance de l'Algérie verte – regroupement de trois partis islamistes (MSP, El-Islah et Nahdha) – et le tout nouveau Front pour la justice et le développement (FJD) fondé par Abdellah Djaballah, vieux routier de l'islamisme algérien, escomptent une victoire écrasante. « Notre alliance sera la première force politique de la future Assemblée populaire nationale (APN, Parlement algérien) » assurait son porte-parole, Kamel Mida, le jour du scrutin tablant sur au moins 120 sièges sur les 462 en lice. Confiant dans l'issue du scrutin, confortée par le soutien du Tunisien Rached Ghanouchi qui a prédit une victoire islamiste, mais aussi par le secrétaire général du FLN, Abdelaziz Belkhadem²³, l'Alliance verte avait même formé son gouvernement. N'étant pas à une contradiction près, la trotskyste, Louisa Hanoune, responsable du Parti des travailleurs, qui n'a cessé de pourfendre le « Printemps arabe » comme un « complot impérialiste », est persuadée que « le peuple algérien a tiré les enseignements de l'expérience islamiste et ne veut plus jamais replonger dans la tragédie nationale (les années 1990) »²⁴. Il en est de même du Premier ministre et chef du RND qui a appelé au « vote utile », estimant que « le peuple algérien a payé le prix lourd »²⁵.

Effectivement, les Algériens n'ont pas la mémoire courte et le contexte régional et arabe, notamment l'intervention de l'Otan

²² *L'Humanité* du 10 mai 2012.

²³ In *El Khabar* du 19 décembre 2011 et du 21 février 2012.

²⁴ AFP du 10 mai 2012. À noter que Louisa Hanoune et son parti s'étaient, durant les années 1990, alliés aux islamistes contre le régime du président Zeroual.

²⁵ AFP, *idem*.

en Libye, pays au bord du chaos, la crise en Syrie mais aussi dans la Tunisie voisine, n'était pas pour les rassurer. La crainte d'une résurgence de la violence des années 1990, habilement exploitée par le pouvoir, va jouer en sa faveur. Le FLN, miné par une crise, met de côté ses problèmes internes, resserre les rangs. Et en décidant de participer au scrutin, le FFS lui apporte une caution démocratique.

Le scrutin s'est déroulé sous haute surveillance internationale avec la présence de plusieurs centaines d'observateurs de l'Union européenne. Et, en dépit d'un contexte de moindre intensité des luttes sociales – le premier semestre a été socialement calme par rapport à 2011 – excepté cependant dans les régions pétrolières Skikda (nord), Ouargla et Laghouat (sud) où le Comité national pour la défense des droits des chômeurs a mené des actions pour dénoncer l'incurie et les passe-droits des responsables locaux – de l'Anem (Agence nationale de l'emploi) – les partis politiques peinaient à mobiliser.

Une chose est sûre, le 10 mai, les Algériens ne se sont pas bousculés devant les urnes. Et si fraude il y a eu, c'est au niveau de la participation qui, d'après les chiffres officiels, a été de 42,36 % contre 35,67 % en 2007. Il n'empêche, bien que 57 % des Algériens n'aient pas voté, le pouvoir algérien s'est félicité que le seuil des 40 % ait été franchi, soit 9,3 millions de votants sur les 21,6 millions d'électeurs inscrits.

Avec 1,3 millions de voix (14 %), le FLN s'adjuge 220 sièges sur 462, frôlant la majorité, suivi par le RND (70 sièges, 5,61 %). Quant à l'Alliance verte (5,09 %, 47 sièges), c'est la déception. Au total, les partis islamistes, tous sigles confondus, ont obtenu 59 sièges. L'échec de ces derniers s'explique aussi par le fait qu'ils avaient du mal à se présenter en opposants d'un régime auquel ils ont participé depuis 1995 en occupant plusieurs postes ministériels dont celui du Travail et de l'Industrie.

La victoire du FLN est due plus au mode de scrutin proportionnel avec application de la règle du plus fort, accepté et validé par tous les partis, qu'à ses capacités de mobilisation au demeurant faibles puisqu'il a capté moins d'un million et demi de voix. Les partis ou les listes n'ayant pas franchi la barre des 5 % sont non seulement éliminés mais les scores obtenus par ces formations (des dizaines de milliers de voix dans certaines régions) sont automatiquement versés aux partis arrivés en tête, à savoir le FLN. Le pouvoir politique, qui a favorisé une multitude de petites formations politiques et des indépendants pour participer à ces élections dans des régions où personne ne les connaissait, a ainsi permis au FLN d'être le grand bénéficiaire de ce mode de

scrutin. Ajoutons que l'ex-parti unique et son vrai faux rival du RND étaient les seuls partis présents au niveau des 48 wilayas du pays, ce qui leur octroyait dès le départ un avantage certain sur leurs malheureux concurrents dont la quasi-majorité n'était présente que sur moins de 30 % des circonscriptions électorales ! La configuration politique est donc restée inchangée. Seul fait nouveau, les femmes représentent un tiers des élus.

Étant parvenu à découpler la demande sociale de la demande politique de changement, Bouteflika nomme le 3 septembre, quatre mois après le scrutin, Abdelmalek Sellal chef du gouvernement en remplacement d'Ahmed Ouyahia. À moins de deux ans de l'élection présidentielle, Sellal aura pour tâche principale de réviser la constitution comme promis par le chef de l'État, de préparer la succession de ce dernier et de contenir au mieux une pression sociale qui peut à tout moment ressurgir et compromettre l'objectif de pérennisation du système, moyennant quelques concessions institutionnelles formelles.

Maroc, la fin du Makhzen attendra

Arguant d'une « exception marocaine », selon laquelle le Maroc était engagé sur la durée dans un processus de démocratisation, le Palais et les partis de l'opposition institutionnelle pensaient que la monarchie était à l'abri de l'onde de choc tunisienne. Mais l'irruption sur la scène politique du « Mouvement des jeunes du 20 février » a sonné comme un coup de tonnerre dans le royaume. Il a pris de court à la fois le Palais et les partis institutionnels – les socialistes de l'USFP, les ex-communistes du PPS, l'Istiqlal du chef du gouvernement, Abass el Fassi, les islamistes du PJD et le PAM (Parti de l'authenticité et de la modernité) de Fouad el Himma, ami du roi Mohamed VI, parti de l'administration, arrivé en tête du scrutin législatif de 2007, au demeurant boycotté par plus de 50 % des électeurs.

Une situation inédite dans un pays où les ténors de ces partis, relayés par des médias aux ordres et certains intellectuels, Tahar Benjelloun entre autres, des personnalités comme Driss el Yazimi, ex-président de la FIDH, aujourd'hui nommé par Mohamed VI président du tout nouveau Conseil national des droits de l'homme, ont, chacun en ce qui les concerne mis en exergue l'idée d'une « exception marocaine ». À savoir que ce qui s'est passé en Tunisie et en Égypte n'avait aucun effet sur le royaume parce que le Maroc était engagé dans un processus de réformes depuis 1999 ! Par conséquent, assuraient-ils, le Maroc étant une « exception » dans le monde arabe et maghrébin,

il est à l'abri de la contagion démocratique ! Une « exception » que l'écrivain Abdelatif Laabi n'hésite pas à qualifier comme une notion relevant « d'un instinct de conservation primaire ».

Un pays pas si exceptionnel que ça !

Dans ce pays de 32 millions d'habitants, la colère sociale n'est pas nouvelle. Durant l'année 2010, le royaume a été touché par une série de mouvements avec pour point d'orgue les violentes manifestations de Kourigba suite au licenciement de 800 mineurs par l'Office chérifien des phosphates. Ce faisant, quant survient la révolution tunisienne, le front social au Maroc est en ébullition : mouvements sociaux dans l'industrie textile en décembre 2010, grève générale de la fonction publique du 10 février 2011 contre la dégradation du pouvoir d'achat et l'absence de dialogue social...

Les politiques néolibérales poursuivies par le gouvernement d'Abbas el Fassi, qui se sont traduites par un démantèlement en règle des services sociaux, ont accru la pauvreté et le chômage. « Si le taux de chômage officiel est de 9,8 %, il masque une réalité contrastée », comme le décrit la Fondation Carnegie : le taux d'emploi est faible (50,6 % des actifs) et 17,6 % des jeunes sont au chômage »²⁶. Près de 20 % de la population vit en dessous du seuil de pauvreté. Qui plus est, la promesse de création de 250 000 emplois par le gouvernement n'a pas été tenue. Et en raison des restrictions imposées par l'UE, l'immigration n'assure plus sa fonction de soupape de sûreté sociale.

Surveillant donc ce qui se passe dans la région comme le lait sur le feu, les autorités marocaines ont cherché à anticiper et à contenir la colère populaire. Le 15 février, elles annoncent un doublement du financement des subventions aux produits de base, s'engageant à maintenir la stabilité des prix même dans l'hypothèse d'une hausse des cours mondiaux : l'équivalent d'un milliard et demi d'euros sont débloqués pour compenser la hausse des produits de base. Entre-temps, le gouvernement marocain prend contact avec les comités de chômeurs diplômés afin qu'ils sursoient à leurs actions. « Lors d'une réunion avec les autorités, le 24 janvier, on nous avait demandé une trêve dans les manifestations quotidiennes par considération pour ce qui se passait dans la région », affirme Youcef Hidou, responsable

²⁶ *L'Humanité dimanche* du 24 février 2011.

d'un groupe de diplômés chômeurs²⁷. Le Premier ministre marocain décide en outre l'embauche en urgence d'environ 8 000 diplômés universitaires chômeurs, la réintégration des 800 ouvriers mineurs de Kourigba, des hausses de salaire dans la fonction publique et l'enseignement primaire et secondaire, porte le salaire minimum à 2 000 dirhams (200 euros), et, effet Mohamed Bouazizi oblige, décide de ne plus faire la chasse aux marchands ambulants...

Un nouvel acteur social, le Mouvement du 20 février

Pendant ce temps sur la toile, de jeunes internautes échangent des informations. Les situations tunisienne et égyptienne sont largement commentées en même temps que l'amélioration du pouvoir d'achat, la nécessité d'une Constitution démocratique, l'emploi, le chômage, la corruption petite et grande. Et ils lancent des appels à manifester le 20 février à travers tout le pays. Ces réseaux sociaux prennent une telle ampleur qu'ils poussent le Premier ministre marocain, Abbas el Fassi, à convoquer dans l'urgence, dans la nuit de lundi à mardi 16 février, les leaders des principaux partis parlementaires, y compris l'opposition islamiste, pour les inciter à contrer les protestataires en recourant, comme eux, aux nouvelles technologies. Sur le Web, on assiste à une véritable bataille entre ceux qui appellent au changement et ceux qui soutiennent que le Maroc est une « exception » dans le monde arabe, accusant leurs adversaires d'être des « agents du Polisario » ou d'être manipulés par « l'étranger » ! C'est dans ce contexte que naît le Mouvement des jeunes du 20 février, nouvel acteur social sur la scène marocaine. Il demande une constitution démocratique comportant notamment la limitation des pouvoirs du roi et la suppression de l'article 19 consacrant la fusion du religieux et du politique – le roi est commandeur des croyants –, la fin du despotisme, la dissolution du Parlement et du gouvernement, une justice indépendante, la fin de la corruption.... Le 20 février, bravant la désinformation et l'hostilité des partis institutionnels qui, des socialistes de l'USFP aux ex-communistes du PPS et aux islamo-nationalistes du parti Istiqlal du Premier ministre, en passant par les islamistes du PJD, ont condamné cette manifestation, plusieurs centaines de milliers de personnes – 350 000 selon l'AMDH (Association

²⁷ *L'Humanité* du 22 février 2011.

marocaine des droits de l'homme) – manifestent dans une vingtaine de villes, dont Rabat, Casablanca, Marrakech, Tanger, el Hoceina, Kenitra, Oujda. « Un roi règne et ne gouverne pas », « non au clientélisme et à la corruption », « le peuple demande la dissolution du gouvernement et du Parlement », scandent les jeunes du Mouvement du 20 février soutenus par l'AMDH, Attac Maroc et des partis de la gauche marxiste, Nadj Democrati (voie démocratique) et le PSU.

Pour la première fois dans l'histoire sociale du Maroc, le roi n'est plus épargné : il est directement ciblé. Il faut dire que son image de « roi des pauvres » a été sérieusement écornée par les révélations de Wikileaks. Les câbles des diplomates américains en place mettent en exergue l'avidité des proches du palais pour l'immobilier. Ils évoquent « la honteuse gloutonnerie » de l'ancien Premier ministre et ami du roi Fouad el Himma et de l'homme d'affaires et secrétaire du souverain, Mounir Majdi, qui s'accaparent les marchés les plus juteux. Ils révèlent que la famille royale est le plus grand propriétaire terrien du pays (12 000 ha irrigués avec exonérations fiscales jusqu'en 2014), qu'elle achète des terrains domaniaux à bas prix qu'elle revend ensuite plus cher au privé.

Figure centrale du système, le roi Mohamed VI, qui détient tous les pouvoirs, a déçu ses compatriotes. La classe politique parlementaire de gauche et de droite, qui a accepté de jouer sans rechigner le jeu du Palais en s'alignant sur la politique royale, est de fait méprisée par la population : le peu de participation électorale – moins de 50 % aux législatives de 2007 – est le signe d'une défiance sociopolitique majeure. Enfin, la régression en matière de respect des droits de l'homme – procès en diffamation contre de nombreux titres de presse, embastillement de journalistes dont celui du directeur d'*El Massa*, dernier en date – ont achevé de discréditer la monarchie aux yeux de nombreux Marocains.

Révision constitutionnelle en trompe-l'œil ?

Tout comme en Algérie, anticipant la menace, le roi Mohamed VI annonce une révision constitutionnelle et met en place une commission consultative présidée par un proche du Palais, le juriste Abdelatif Menouni, et composée, selon Abderahmane Amine, vice-président de l'AMDH, de « conservateurs, de gens dociles dévoués au Palais, qui n'ont jamais contesté le caractère despotique du régime ni la Constitution actuelle »²⁸. Boycottée

²⁸ In *L'Humanité* du 23/24 avril 2011.

par le Mouvement du 20 février, l'AMDH, Attac Maroc et les partis de la gauche extraparlamentaire, cette commission a donc consulté plusieurs formations politiques et associatives entre la mi-mars et le 10 juin, délai à l'issue duquel elle a remis le 11 juin au souverain un rapport contenant les avis et propositions de ces formations et personnalités qui se sont montrées, comme l'écrivait l'hebdomadaire *TelQuel*, « plus monarchistes que le roi » ! Une semaine après, le 17 juin, le monarque annonce un projet de révision constitutionnelle où le berbère (amazigh) est langue officielle et qui sera soumis à référendum le 1^{er} juillet. Cette révision en trompe-l'oeil, dénoncée par l'opposition non parlementaire, des acteurs de la société civile et le Mouvement du 20 février, est loin de constituer une avancée : ceux qui espéraient une monarchie constitutionnelle à l'espagnole ou à la britannique sont déçus. Le roi conserve ses attributions et ses pouvoirs régaliens. Il reste commandeur des croyants, préside le Conseil des ministres et le Conseil supérieur de sécurité, organe nouvellement créé. De fait, comme le souligne le journaliste marocain Ali Amar, « il continuera de bénéficier de pouvoirs exorbitants »²⁹. S'il concède que le Premier ministre sera choisi parmi le parti vainqueur des élections, ce dernier n'exercera sa fonction que sous la tutelle du monarque du gouvernement. Certes, le Premier ministre aura le pouvoir de dissoudre le Parlement mais pas sans l'aval du souverain.

Les partis du Makhzen – USFP, PPS, PJD (islamiste), Istiqlal, PAM (Parti de l'authenticité et de la modernité de Fouad al-Hima, parti de l'administration) – ont applaudi bruyamment la révision constitutionnelle. Elle est qualifiée d'« avancée importante » (PJD), et permettrait « d'édifier un État démocratique moderne » (PPS). L'opposition extraparlamentaire, le Mouvement du 20 février, la Confédération démocratique du travail (CDT, le plus important syndicat marocain) et d'autres organisations considèrent qu'il n'y a rien de changé et appellent au boycott du référendum du 1^{er} juillet. « Cette constitution n'apporte pas de transition pour notre pays. Tout au contraire, elle conserve l'ancienne en maintenant la majeure partie des pouvoirs aux mains du souverain » estime Mohamed Moujahid du PSU. « Dans toute démocratie, c'est le peuple qui doit détenir les pouvoirs. Ce n'est pas le cas dans cette constitution où le peuple est complètement absent » assure de son côté Abderahmane Benameur, secrétaire adjoint du PADS

²⁹ Ali Amar, « Les réformes en trompe-l'oeil de Mohamed VI » in *Slate Afrique*, journal en ligne du 20 juin 2011.

(Parti de l'avant-garde démocratique socialiste). Même tonalité pour la CDT pour qui ce projet de révision constitutionnelle ne répond pas aux attentes du peuple.

« Enviale dans un monde arabe immobile », cette révision constitutionnelle « est aujourd'hui en deçà des exigences d'une rue qui a compris que les libertés et l'État de droit s'arrachent dans une négociation entre une société civile [...] et un pouvoir qui peine à donner un nouveau souffle à un mode de gouvernance qui a vieilli » soulignait la politologue Khadija Mohsen-Finan ³⁰.

Bien plus, faisant dans la confusion des genres, Mohamed VI profite de l'occasion fournie pour faire un sort au Sahara occidental sous occupation marocaine. Ce dernier figurera comme « région » dans le découpage administratif qui découlera de l'adoption de la nouvelle constitution. Ce que n'a pas manqué de relever Mohamed Abdelaziz, secrétaire général du Front Polisario qui, dans une lettre adressée au secrétaire général de l'ONU, dénonce « les intentions du gouvernement marocain de mettre en oeuvre des décisions politiques concernant la réforme constitutionnelle au Maroc, dans laquelle il envisage également d'inclure le Sahara occidental qui est sous l'occupation illégale du royaume du Maroc » ³¹. Précisant que « le Sahara occidental n'est pas un territoire marocain », que l'ex-colonie espagnole annexée en 1975 par Rabat est « répertoriée par l'ONU comme territoire non autonome en attente de décolonisation depuis plus de 40 ans » ³².

Au final, le 1^{er} juillet, le « oui » à la révision constitutionnelle l'emporte par un score surprenant (98,5 %) contre 1,5 % de non. Plus surprenant encore, le taux de participation a été de 72 % dans un pays où, jusque-là, il dépassait à peine la barre des 50 % des inscrits, quand il ne se situait pas nettement en dessous des 40 % ! En fait tout a été mis à contribution, y compris les mosquées du royaume, pour inciter les Marocains à voter oui. Mais de là à réussir en l'espace de treize jours une si exceptionnelle mobilisation en faveur du roi, alors que la contestation sociale touchait la quasi-totalité des villes du royaume, est à peine croyable ! En réalité, cela ne s'est pas passé ainsi. Selon les animateurs du Mouvement du 20 février, de l'AMDH et de nombreux partis extra-parlementaires, le référendum constitutionnel a été entaché de nombreuses irrégularités constatées à travers de nombreuses

³⁰ AFP du 3 juillet 2011.

³¹ AFP du 25 juin 2011.

³² AFP, *idem*.

viles, comme celle de ne pas demander de justificatif pour vérifier l'identité des électeurs. « J'ai tendu ma carte d'électeur et demandé s'il voulait vérifier mon identité. On m'a alors dit qu'on ne le fait pas » a constaté Ali Bouabid, dirigeant de l'USFP, parti ayant appelé à voter « oui »³³ !

Il n'empêche, Paris et l'Union européenne se sont empressés de saluer bruyamment l'adoption des réformes par les Marocains. Quant au Mouvement du 20 février, dont le mérite aura été de faire bouger la société marocaine et le Palais, en liant la question démocratique à la question sociale, il a continué à organiser des rassemblements y compris durant le mois d'août, dont certains ont été durement réprimés, exprimant ainsi, selon l'un de ses animateurs, Najib Chaouki, « son refus clair de la nouvelle constitution » !

Deux ans après la victoire islamiste...

Initialement tolérés, du moins à Rabat et Casablanca en raison de la présence d'envoyés spéciaux de la presse étrangère et pour ne pas donner du Maroc l'image d'un pays répressif, les rassemblements du Mouvement du 20 février appelant au boycott des élections législatives du 25 novembre ont été durement réprimés³⁴. De jeunes militants sont agressés à l'arme blanche. Le 27 octobre, Kamal Hassani, responsable de l'Association des jeunes diplômés chômeurs d'Al Hoceima et militant du 20 février, est mortellement poignardé. Auparavant, deux autres militants, Mohamed Boudoura et Kamal Ammari ont été tués dans des circonstances non élucidées. Le 21 novembre, la jeune Sarah Soujare est grièvement blessée à coups de couteau lors d'une manifestation à Casablanca. « Parallèlement à cette agression sauvage, les autorités poursuivent leur campagne d'intimidation en procédant aux interpellations et aux interrogatoires de centaines de militants » dénonçait l'ASDHOM (Association de défense des droits de l'homme au Maroc) dans un communiqué³⁵.

C'est dans ce climat de violence sur fond de lourdes incertitudes sociales que 13 millions d'électeurs sont appelés à élire les 395 députés. Un scrutin marqué par une faible participation : selon le journal marocain en ligne, *Les Échos du Maghreb*, le taux de participation officiel (44,5 %) ne prend en

³³ Cité par *Reuters* du 2 juillet 2011.

³⁴ La voie démocratique et le PSU ont également milité pour le boycott du scrutin.

³⁵ *L'Humanité* du 27 novembre 2011.

compte que les 13 millions d'électeurs inscrits sur un potentiel électoral de 22 millions d'individus. Près de 39 % des Marocains en âge de voter ne sont pas inscrits sur les listes électorales.

Il n'empêche, pour les autorités, le taux de 44,5 %, supérieur à celui enregistré lors du précédent scrutin de septembre 2007 (37 %), considéré comme une avancée, est bruyamment salué par les capitales occidentales !

Le Parti de la justice et du développement (PJD islamiste) rafle 107 sièges contre 47 dans la législature précédente, soit près du tiers des sièges en lice. Il devance largement les partis du Makhzen (administration royale) et ceux de la gauche traditionnelle. Ainsi, l'Istiqlal (islamo-nationaliste) obtient 60 sièges, suivi du RNI (Rassemblement national des indépendants, 52 sièges), du Parti de l'authenticité et de la modernité (PAM) de Fouad al-Hima, conseiller et ami de Mohamed VI (47 sièges), 39 sièges pour l'USFP (socialiste), 32 pour le Mouvement populaire (MP), 18 pour le PPS (parti du progrès et du socialisme, ex-communiste)...

Le 29 novembre, le roi Mohamed VI nomme un Premier ministre choisi dans le parti vainqueur du scrutin : ce sera l'islamiste Abdelilah Benkirane, 57 ans, chef du PJD. Le 3 janvier 2012, il prend la tête d'un gouvernement de coalition de 31 membres formé par cinq partis (PJD, Istiqlal, PAM, MP et PPS) et des personnalités très proches du monarque. Dans cet exécutif où le PJD détient 12 portefeuilles dont le ministère des Affaires étrangères, de l'Enseignement supérieur et de la Justice, les ministères-clés – Intérieur, Économie, Affaires religieuses – sont détenus par les hommes du Makhzen ou issus de partis ayant été de tout temps d'une fidélité absolue et docile envers la monarchie. Quant au monarque, qui préside le Conseil des ministres, il a sous sa coupe l'armée et les services de renseignement.

...rien n'a changé !

Ainsi, si la victoire du PJD et le fait que le gouvernement marocain soit dirigé par un islamiste s'inscrivent dans une tendance générale observée en Égypte et en Tunisie, deux pays dont les exécutifs sont aux mains des islamistes, au Maroc, la réalité est tout autre. C'est le roi qui gouverne, c'est lui qui préside le Conseil des ministres et qui fixe les priorités. Il a la haute main sur les grands dossiers comme, par exemple, le lancement du TGV ou l'usine Renault ³⁶. C'est le Makhzen – le

³⁶ C'est avec le Palais qu'a été négociée l'implantation de l'usine Renault (200 000 véhicules par an) à Tanger et non avec le gouvernement.

roi et ses 24 conseillers, dont Fouad al-Hima, cible des jeunes du Mouvement du 20 février – qui est le vrai pouvoir politique. Ce sont les conseillers du roi, du moins les plus influents, que rencontrent en privé et souvent publiquement les dirigeants occidentaux en visite au Maroc avant de s'entretenir avec les membres du gouvernement.

Et les islamistes, grands vainqueurs du scrutin ? « Nous sommes arrivés au gouvernement, mais pas au pouvoir » lançait avec dépit un jeune congressiste au congrès de la jeunesse du PJD³⁷. Il ne croyait pas si bien dire. Le PJD, qui a accepté de faire le dos rond, a vite assimilé et intégré dans sa pratique politique cette « culture de la docilité » instituée par la monarchie marocaine comme mode de gouvernance et à laquelle se sont pliés tous les partis ayant fait partie des gouvernements depuis les années 1970³⁸. Outre la pratique du baisemain au monarque, la cérémonie d'allégeance au « roi commandeur des croyants » appelée « bayâa », à l'occasion de la fête du trône, a lieu chaque année et plusieurs acteurs de la société civile et politique, dont le Mouvement du 20 février, l'ont publiquement dénoncée en organisant des cérémonies d' « allégeance à la démocratie »³⁹ ! Autre signe de cette allégeance, l'acceptation sans sourciller du fait que le budget alloué au Palais (234 millions d'euros, le double de celui de la présidence française qui est de 105 millions d'euros) supérieur à celui de l'éducation, soit adopté sans débat par le Parlement, alors que le pays est frappé par la crise financière. Cet acte de non-droit a donné lieu – une première dans l'histoire du Maroc – à des manifestations de protestation à Rabat et dans plusieurs villes à l'appel de l'AMDH (droits de l'homme), du syndicat ODT (Organisation démocratique du travail) et des jeunes du 20 février, le 18 novembre dernier.

Un an après le scrutin législatif, rien n'a vraiment changé. Le PJD, qui a mis au cœur de sa campagne électorale la justice sociale, l'amélioration des performances économiques, l'augmentation du revenu par habitant de 40 % ou la réduction du chômage de deux points, n'a tenu aucune de ses promesses. Du fait d'une politique axée sur le tout libéral, la situation socioéconomique

³⁷ Cité par *Journalafricom*, site en ligne.

³⁸ Éric Laurent et Catherine Graciet, *Le roi prédateur*, Éd. du Seuil, 2012.

³⁹ Lors de cette cérémonie, un millier de notables, le gouvernement au complet, les élus et des responsables de partis habillés de burnous blancs, rassemblés dans la cour du palais à Rabat, se prosternent par groupes successifs devant le monarque monté à cheval.

s'est dégradée : un déficit budgétaire de 6 %, une croissance en berne, une dette publique estimée par Attac Maroc à 57 milliards d'euros à fin 2012 soit 75 % du PIB, une flambée des prix, un chômage officiellement de 10 %, mais en réalité beaucoup plus élevé ,et une précarisation de l'emploi qui se généralise avec, à la clé, indique Attac Maroc, « une protection sociale quasi inexistante »⁴⁰.

En parallèle, alors que les tensions sociales s'exacerbent, la répression s'est durcie. Plus de 170 militants associatifs, syndicalistes, artistes, journalistes, condamnés à des peines de 6 mois à 12 ans de prison, croupissent dans les prisons, alertent l'AMDH, l'ASHDOM et Human Right Watch⁴¹. Une dérive autoritaire, qui rappelle les années de plomb sous le règne de Hassan II, et qui, selon les progressistes marocains, a pour objectif de faire taire un mouvement de contestation qui exige la fin de l'absolutisme royal et des changements radicaux.

Conclusion, le printemps est à venir

Même si la révolution n'a pas eu lieu en Algérie ni au Maroc, une chose est certaine, plus rien ne sera plus comme avant. Ces deux pays ne peuvent échapper à la dynamique de changement se produisant dans le monde arabe depuis la chute de Ben Ali et Moubarak, et ce, en dépit des manœuvres de Washington et ses alliés – ainsi qu'on le voit dans le cas libyen – qui visent ni plus ni moins à ce que ce processus ne leur échappe pas, quitte ,pour ce faire, comme le fait observer Samir Amin, à jouer la carte de l'alternative islamiste et réactionnaire »⁴². « Ce mouvement, soulignait-il, qui a pour ambition de démocratiser la société, réclamant la justice sociale et une autre politique économique et sociale, nationale et, je dirais, anti-impérialiste, va donc durer des années, avec, bien sûr, des hauts et des bas, des avancées et des reculs parce qu'il ne va pas trouver sa solution dans les semaines et les mois à venir »⁴³.

Certes, en Algérie, en dépit d'un mouvement social dynamique, le pôle démocratique a du mal à se construire face à

⁴⁰ CADTM, Maroc, crise et répression, article daté du 24 septembre 2012.

⁴¹ *L'Humanité* du 15 novembre 2012. Bachir Bouchaïb, responsable local du Mouvement du 20 février de Hoceima, a été condamné à 12 ans de prison.

⁴² Entretien avec l'auteur dans *l'Humanité* du 1^{er} août 2011.

⁴³ Samir Amin, *idem*.

un pouvoir politique qui pense, après avoir dépensé des milliards de dollars pour acheter la paix sociale, que le plus gros de l'orage est passé. Et qu'au moyen de réformes élaborées en catimini, il peut encore faire perdurer (pour combien de temps ?) un système politique autoritaire, clientéliste et générateur de corruption, qui a naturellement échoué à sortir l'Algérie de la crise multiforme dans laquelle elle est plongée depuis 1992.

Au Maroc, il n'est pas certain qu'après avoir entériné « massivement » le projet de révision constitutionnelle, élu un nouveau Parlement, les Marocains vont rentrer dans le rang et se satisfaire de réformes qui laissent en l'état la nature despotique d'une monarchie qui, en fin de compte, n'a pas lâché grand-chose des pouvoirs qu'elle détient.

Dans les deux pays, le changement démocratique reste un enjeu d'actualité. Les sociétés algérienne et marocaine ont changé. Il n'est plus possible de les tenir et les gérer sous le boisseau politico-autoritaire, voire religieux, comme dans les années 1960-1980.

